

Variations lexicales sur un thème funèbre

Ludmila Bovet

Number 156, Winter 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/61430ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2010). Variations lexicales sur un thème funèbre. *Québec français*, (156), 103–105.

Variations lexicales sur un thème funèbre

PAR LUDMILA BOVET*

« On a déjà vu des proches d'un disparu pousser eux-mêmes le cercueil dans le four crématoire. C'est permis. Et ce n'est sûrement pas pire que de lancer une pelletée de terre sur une tombe au fond d'une fosse, comme cela se faisait encore il n'y a pas si longtemps au cimetière. [...] Le responsable du four a alors glissé le *cercueil* à l'intérieur. Une fois la porte refermée, la *tombe* faite entièrement de bois s'est embrasée. » (La Tribune, Sherbrooke, 27 mars 2002, p. A-2)

Cette citation illustre bien la coexistence des deux synonymes *cercueil* et *tombe* dans un même contexte et reflète l'usage de ces mots au Québec.

Si le mot *cercueil* n'a qu'un seul sens, celui de « longue caisse dans laquelle on enferme le corps d'un mort pour l'ensevelir », le mot *tombe*, quant à lui, est polysémique ; le sens de « cercueil », illustré ci-dessus, n'est pas connu en français standard, où le mot signifie « lieu où l'on ensevelit un mort » (qui est généralement une fosse) et aussi « pierre tombale », sens qui sont aussi connus et utilisés au Québec.

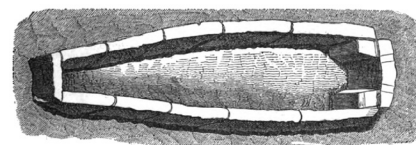
Le mot *tombeau* est également utilisé ici au sens de « cercueil », ce qui n'est pas le cas en France : « [...] dans leur tombe immaculée, les corps des trois petits anges décédés prématurément [...]. Les trois tombeaux de petite, moyenne et normale dimensions ont été transportés jusqu'à l'autel » (*Le Soleil*, 11 janvier 2009, p. 19).

Le premier exemple de *tombe* « cercueil » au Québec date de 1774 et le mot a été relevé régulièrement dans la littérature aux XIX^e et XX^e siècles¹. Il n'est pas facile de le trouver dans les glossaires de parlers régionaux et dialectaux ; il a été relevé dans le *Glossaire*

de *Champagne ancien et moderne* de Prosper Tarbé (1851), qui le signale dans le département de la Marne, donc au nord-est de la France. Chose étrange, il a été signalé à l'autre extrémité du pays, soit au sud-ouest, dans le département des Landes, lors d'une enquête linguistique publiée en 1910 ; *tombe* au sens de « cercueil » y a été relevé huit fois et *tombeau*, deux fois dans ce même sens². On peut ainsi supposer que le mot a été en usage autrefois sur une plus grande partie de la France.

À QUOI SERVENT LES ATLAS LINGUISTIQUES ?

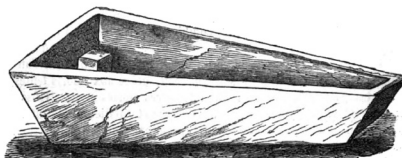
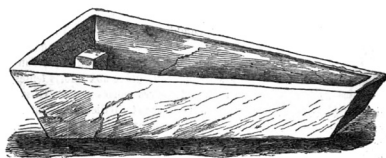
Ce n'est qu'à partir du milieu du XIX^e siècle que commencent à paraître des monographies dialectales susceptibles de nous renseigner sur les usages linguistiques des différentes régions de France ; le *Glossaire de Champagne* mentionné plus haut en est un exemple. Le domaine de la dialectologie connut un essor considérable à partir de la conception et de l'élaboration de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF). Le Suisse Jules Gilliéron, géologue de son métier, eut l'idée de représenter les faits dialectaux sur des cartes géographiques après qu'ils eurent été collectés sur le territoire par un enquêteur. À chaque commune enquêtée correspondait un numéro. Il établit un questionnaire de 1 400 articles et l'enquêteur Edmond Edmont, un dialectologue picard, parcourut, de 1897 à 1901, le territoire de la France ainsi que celui des régions voisines appartenant au domaine gallo-roman ; il visita 639 localités et, dans chacune, il chercha un informateur qui voudrait bien « traduire » dans son parler usuel les mots français qu'on lui soumettait. La consigne était de retenir la première



réponse du témoin. Gilliéron écrivit ensuite sur la carte de France la forme recueillie à chacun des points géographiques ; il y a une carte par question et l'ensemble (environ 2 000 cartes) constitue l'ALF, qui parut par fascicules de 1902 à 1912. Pour compléter les données et pallier les lacunes inévitables de cette entreprise globale, le Centre national de la recherche scientifique finança, par la suite, l'élaboration et la publication (les premiers sont sortis dans les années 1950) des atlas linguistiques de la France par régions, dans lesquels le questionnaire a été adapté aux particularités de chaque culture régionale et qui comptent chacun plusieurs volumes (les titres commencent tous par *Atlas linguistique et ethnographique de...*).

Le mot *cercueil* figurait dans le questionnaire élaboré pour l'*Atlas linguistique de la France* ; c'est la carte n°= 214, dans le volume 5-6. Le mot *tombe* a été donné comme réponse en trois points du département des Ardennes et un point du département de la Marne, ce qui confirme cet usage en Champagne. Il n'apparaît dans aucune autre partie de la carte. Pourtant c'est à la même époque qu'une enquête linguistique l'a relevé dans le département des Landes. Cela illustre bien l'utilité des enquêtes par régions pour compléter les relevés de l'ALF. On en trouve encore la confirmation dans deux atlas beaucoup plus récents. Dans l'*Atlas linguistique de la Gascogne* (ALG), carte 213 (vol. 1, publié en 1953), le mot *tombe* est donné en trois points d'enquête, en concurrence avec les mots *cercueil* et *tauk* (dont il sera question plus loin), par des informateurs dans les soixante ou les quatre-vingts ans, lors d'enquêtes effectuées en 1946.

L'*Atlas linguistique des Pyrénées orientales*, publié en 1966, fournit plusieurs attestations du mot *tombe* dans le canton de Quérigut, qui se trouve dans le département de l'Ariège, tout près de sa limite avec le département des Pyrénées orientales. Bien entendu, c'est la région linguistique qui compte et non pas les limites tracées par les divisions administratives des départements. Les enquêtes dans cette région ont été



Cercueil mérovingien, VI^e - VIII^e siècles (Abbé Cochet, « Une fouille en Normandie ou notice sur des sépultures chrétiennes retrouvées en mars 1871 à Saint-Ouen de Rouen », dans *Revue archéologique*, nouvelle série, vol. 25 (1873), p. 1-17 ; (à droite) : tombe en granit plein, VIII^e siècle ; (en haut) : cercueil en pierre, XII^e siècle (Ernest Feydeau, « Inhumations au Moyen Âge avant Philippe Auguste, suite » dans *Annales archéologiques*, vol. 15 (1855), p. 38-50).

commencées en 1943 mais l'enquêteur, Henri Guiter, devait se déplacer à vélo parce qu'il n'y avait pas d'essence sous l'Occupation... Elles n'ont démarré vraiment qu'en 1947.

Une enquête faite à la même époque dans le massif boisé de l'Argonne, aux confins de la Champagne et de la Lorraine, constate que *tombe* et *tombeau* y sont très répandus, à côté de *boîte* et de *coffre*.

En résumé, on remarque que le mot *tombe* au sens de « cercueil » s'est maintenu dans des communes de régions isolées ou montagneuses.

La carte *cercueil* de l'ALF a révélé une grande variété de dénominations de cette réalité à travers la France, au début du XX^e siècle. Dans la partie du territoire au nord de la Loire – les dialectes de langue d'oïl –, c'est le mot *cercueil* qui domine, mais il est fortement concurrencé par le mot *bière*. Ce sont les deux mots utilisés dans la langue écrite. Dans la partie au sud de la Loire (domaine de langue d'oc), c'est le mot *caisse* qui est le plus souvent mentionné. Ce sujet a été étudié de près par un linguiste allemand, Karl Gernand, dans un article publié en 1928 dans une revue de philologie romane, dont le titre traduit est « Les dénominations du cercueil en gallo-roman ». L'auteur a complété la carte de l'ALF par les données des glossaires régionaux alors disponibles ; il a délimité par un trait les aires de répartition des différents vocables. Après avoir décrit les traditions funéraires chez les Romains et les Celtes puis au cours du haut

Moyen Âge, il étudie chacune des dénominations en essayant d'éclairer leurs origines.

La carte montre que la progression des mots de la langue écrite a repoussé en périphérie les zones occupées par d'autres mots ; ainsi dans le Nord-Est, on trouve des formes qui remontent au latin *vas* et *vascellum* « vase » ; dans la partie du nord de la France où se trouvait l'ancienne province de Picardie, les formes *luijeau* et *lusiou* remontent au latin *locellus*, qui a été relevé au sens de « petite boîte » en ancien latin d'Église. Le mot *châsse* est très bien représenté en Bretagne, en Aunis et en Saintonge. La région du Sud-Ouest est particulièrement riche en dénominations ; en Dordogne, on a relevé le mot *tèi*, issu du latin *testum* « coquille ». Plusieurs zones des départements des Landes, de l'Ariège, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées orientales ainsi que de la Lozère et du Cantal (vers le centre du domaine d'oc) attestent des représentants du mot arabe *tabut* « boîte, cercueil ». Le mot *coffre* est aussi représenté dans une zone des Landes et des Basses-Pyrénées et, en plus, dans une petite zone côtière de la Vendée et, surtout, en Normandie, y compris dans les îles de Jersey, Guernesey et Sercq. Cette répartition dans des régions éloignées les unes des autres est analogue à la répartition du mot *tombe* (la Champagne et les Landes). Il faut mentionner que d'autres termes, moins fréquents, ont aussi été relevés et qu'il y a des mots « enclavés » dans les zones où un terme domine largement.

Le mot *tombe* a certes été importé en Nouvelle-France par des colons au XVII^e ou XVIII^e siècle et il n'y a pas été supplanté par les mots *cercueil* ou *bière*. Les atlas linguistiques réalisés au Québec le démontrent bien. Pour *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines* (Atlas linguistique de l'est du Canada, paru en 1980), on a interrogé 700 témoins dans 160 localités, de 1969 à 1973 ; pour le concept de *cercueil* (question 1 899), la grande majorité a donné le terme *tombe*, mais *cercueil* a aussi été nommé (on a vu, au début, que les deux mots figurent souvent dans le même contexte) ; *bière* a été mentionné quatre fois dans la grande région de Montréal. Le mot *coffre* a aussi été relevé, surtout dans les Maritimes. Pour *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (paru en 1985), des enquêtes ont été menées dans 32 localités, de 1972 à 1976. À la

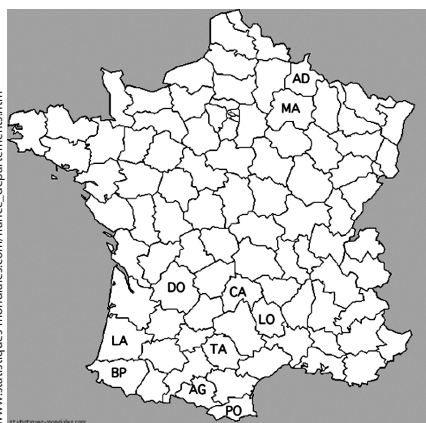
question 2 837 (cercueil), le mot *tombe* a été mentionné par tous les témoins, également en concurrence avec *cercueil* ; il y a aussi deux occurrences du mot *coffre*, trois du mot *boîte* et trois du mot *tombeau*.

LES AVATARS DU MOT TOMBE

Ce mot n'en est pas à un nouveau sens près. Attesté depuis 1130, il est issu du latin ecclésiastique *tumba* (attesté chez les auteurs chrétiens depuis le IV^e siècle). Il désigne d'abord le monticule placé sur la tombe, d'où l'hypothèse qu'il est apparenté au latin *tumulus* « monticule ». Il est passé en français avec le sens de « lieu où l'on ensevelit un mort », c'est-à-dire une fosse souvent recouverte d'une dalle et parfois d'un monument. Des emplois issus du sens original de « terre relevée, remblai » se sont maintenus dans des régions de France (par exemple : *mettre en tombes la terre du jardin potager*) et aussi au Québec (critiqué par Benjamin Sulte en 1885).

Il est quelque peu surprenant de voir que ce mot est attesté dans le sens de « dalle de pierre », du XIII^e au XVI^e siècle : « [...] 18 demyes tumbes et 14 quartiers pour l'oeuvre des piles du pont » (dans un livre de comptes, 1544-1545, cité dans Godefroy). Littré cite également un livre de comptes du XIV^e siècle : « À Thibaut de la Nasse, marguillier de Saint Innocent, pour dix tumbes dont l'on a fait marches en la grand viz [escalier] neuve dudit Louvre, achetée de li chaque tumbes, prise au cimetière dudit Saint-Innocent ». Pour construire un pont ou un escalier monumental, ce n'est bien sûr pas un cercueil de pierre qui fera l'affaire. On comprend qu'il s'agit des dalles qui recouvrent les fosses et que, par analogie, le terme s'appliquait aux dalles en général.

Durant la période du haut Moyen Âge en France, outre les simples pierres tombales (dalles ou stèles), on trouve sur certaines tombes un cercueil de pierre massive ou bien creusée qui est la représentation extérieure du cercueil se trouvant dans la terre. Ce dernier était en pierre lorsqu'il s'agissait de gens riches ; on transportait le corps jusqu'au lieu de l'enterrement dans un cercueil de bois, que l'on déposait alors dans celui de pierre se trouvant déjà dans la fosse. Ce dernier est désigné par le mot *tombe*, au XVI^e siècle, dans un livre de comptes (on voit à quel point ces documents sont précieux pour



Carte muette de la France : Départements français mentionnés : AD = Ardennes ; AG = Ariège ; BP = Basses-Pyrénées ; CA = Cantal ; DO = Dordogne ; LA = Landes ; LO = Lozère ; MA = Marne ; PO = Pyrénées orientales ; TA = Tarn. La Champagne comprend entre autres départements ceux des Ardennes et de la Marne. La Gascogne comprend entre autres départements celui des Landes et une partie de ceux des Basses-Pyrénées et de l'Ariège.

éclairer les usages d'une époque). Quelqu'un a établi le glossaire des documents rédigés par les marchands qui commerçaient le long de la Loire jusqu'à Orléans du XIV^e au XVIII^e siècle. Le document mentionne : « meules à moulins et tombes, chacune, xdj [indication du prix] ». Les meules en pierre servant à moudre le grain étaient taillées en une forme de dalle circulaire percée en son centre. L'auteur du glossaire définit *tombe* par « cercueil de pierre » qu'il commente ainsi : « Il s'agit ici des tombes ou cercueils de pierre, en forme d'auge, qu'on retrouve tous les jours dans les anciens cimetières ; ces tombes venaient en grande partie des carrières de l'Auvergne et du Bourbonnais d'où on les expédiait et dirigeait par eau sur les divers points du bassin de la Loire ».

La locution *cercueil de pierre* évoque pour nous un sarcophage, cette réalité associée à l'Antiquité et surtout aux pharaons d'Égypte. C'est précisément le mot grec *sarcophagos* qui, par évolution phonétique, a abouti au mot *cercueil* ! Les premières formes attestées en français sont *sarqueu* (1050), *sarcou* (1080), puis *sarcu*, *serqueu*, *sarqueux*, enfin *cercueil* (1547). L'usage de ce mot s'est rapidement étendu dans la langue d'oïl, ce dont témoignent de nombreux toponymes. En Normandie, par exemple : « Deux paroisses de l'ancien diocèse de Lisieux portaient le nom de Cerqueux [...]. Toutes deux sont indiquées, dans l'ancien pouillé du diocèse, sous le nom de *Sarcophagi*. Sur le territoire de la dernière on a découvert, dit-on, il y a quelques années, un certain nombre de cercueils en pierre, remontant à l'époque mérovingienne » (H. Moisy, *Dictionnaire de patois normand*, Caen, 1887).

On a vu ci-dessus qu'au XVI^e siècle on utilisait encore des cercueils de pierre. On les appelait *tombes*, probablement parce que *cercueil* désignait alors surtout des coffres en bois. Outre ceux que l'on installait dans les cimetières pour marquer l'emplacement d'une sépulture de notable, on mettait également dans les églises un cercueil de pierre vide ou un bloc de pierre taillé en forme de cercueil qui figurait celui qui se trouvait dans la terre sous l'église ou tout près ; ce signe extérieur était appelé *tumba* en latin d'Église du Moyen Âge. Les tombes de ces personnages privilégiés étaient souvent richement décorées de marbre ou de pierres précieuses et étaient



Cimetière de l'Église de Saint-Pierre d'Aulnay, en Saintonge.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Église_Saint-Pierre_d'Aulnay

considérées comme des bijoux d'église au même titre que les châsses et les croix. Le terme *tombier* désignait l'artisan spécialisé dans ce travail. Il existait le *droit de tombe* dont Furetière fait état dans son dictionnaire (1690) : « Les patrons ont droit de *tombe* dans le chancel de l'Église » (le patron est « celui qui est fondateur d'une Église, d'un bénéfice, et qui s'est réservé le droit de Patronage »).

Par ailleurs, un rite de l'Église catholique aujourd'hui oublié consistait à célébrer la messe des morts en présence d'un cercueil symbolique appelé *tombe*. Le mot *tahut* (variantes *tabuc*, *taüc*), qui désignait le cercueil en de nombreux points du sud-ouest de la France sur la carte de l'ALF, a aussi été relevé au sens de « représentation, forme de cercueil sur laquelle on étend un drap mortuaire dans les services funèbres³ ». Il se trouve qu'en français moderne ce cercueil symbolique s'appelle *sarcophage*, comme l'attestent le Grand et le Petit Robert ! En rapport avec cette cérémonie, un seigneur poitevin demande dans son testament (1409) que chaque jour de Pâques on fasse sur sa sépulture dans l'église *une tombe de pain et de vin bénits* destinés, selon la coutume, à ceux qui prieront pour le salut de son âme.

On comprend que *la tombe*, monument funéraire en pierre ayant la forme d'un cercueil, ait fini par désigner un cercueil ordinaire. Mais pourquoi est-ce le terme usuel au Québec ? Fort peu de colons sont

venus de Champagne et de Gascogne. Dans les régions de l'ouest de la France qui ont fourni les plus forts contingents de colons à la Nouvelle-France, c'est le mot *châsse* qui a été relevé au sens de « cercueil ». Ce mot est aussi un terme d'art religieux puisque la châsse est un grand coffret renfermant les reliques d'un saint. Pour comprendre l'implantation du mot *tombe* en Nouvelle-France, il faudrait le trouver dans des documents des débuts de la colonie. Et que penser de cette attestation dans un glossaire récent : *tombe* « auge en pierre servant d'abreuvoir » dans l'ouest de la France⁴ ? □

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 *Dictionnaire historique du français québécois*. Les Presses de l'Université Laval, 1998.
- 2 Principaux ouvrages spécialisés : le *Robert historique*. *Französische etymologische Wörterbuch*, *tumba* 13², 410a. F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (1880-1895) et *Complément*, t. 8-10 (1895-1902). G. Millardet, *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*, 1910. J. Babin, *Les parlers de l'Argonne*, 1954. M. Mantellier, *Glossaire des documents de l'Histoire de la Communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire [...]*, Paris, 1869. Karl Gernand, *Die Bezeichnungen des Sarges im Galloromanischen*, Giessen, 1928.
- 3 Abbé Gary, *Dictionnaire patois-français à l'usage du département du Tarn*, 1845.
- 4 U. Dubois, J. Duguet, J.F. Migaud, M. Renaud, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, tome 3, 1994.